

## 7.1 Méthodologie

Le volet paysager de l'étude d'impact a été confié à Maud Minaret, Ingénieure Paysagiste en ce qui concerne l'état initial et Raphaël Candel-Escobar, Paysagiste D.P.L.G, pour la partie impacts du projet sur le paysage et le patrimoine.

Le paysagiste a abordé le territoire risquant d'être affecté par ce projet successivement à quatre échelles : une aire lointaine à 20 km, une aire rapprochée entre 10 et 2 km, et l'aire immédiate, zone d'implantation potentielle.

### 7.1.1 Les enjeux paysagers et patrimoniaux

#### 7.1.1.1 Le contexte paysager

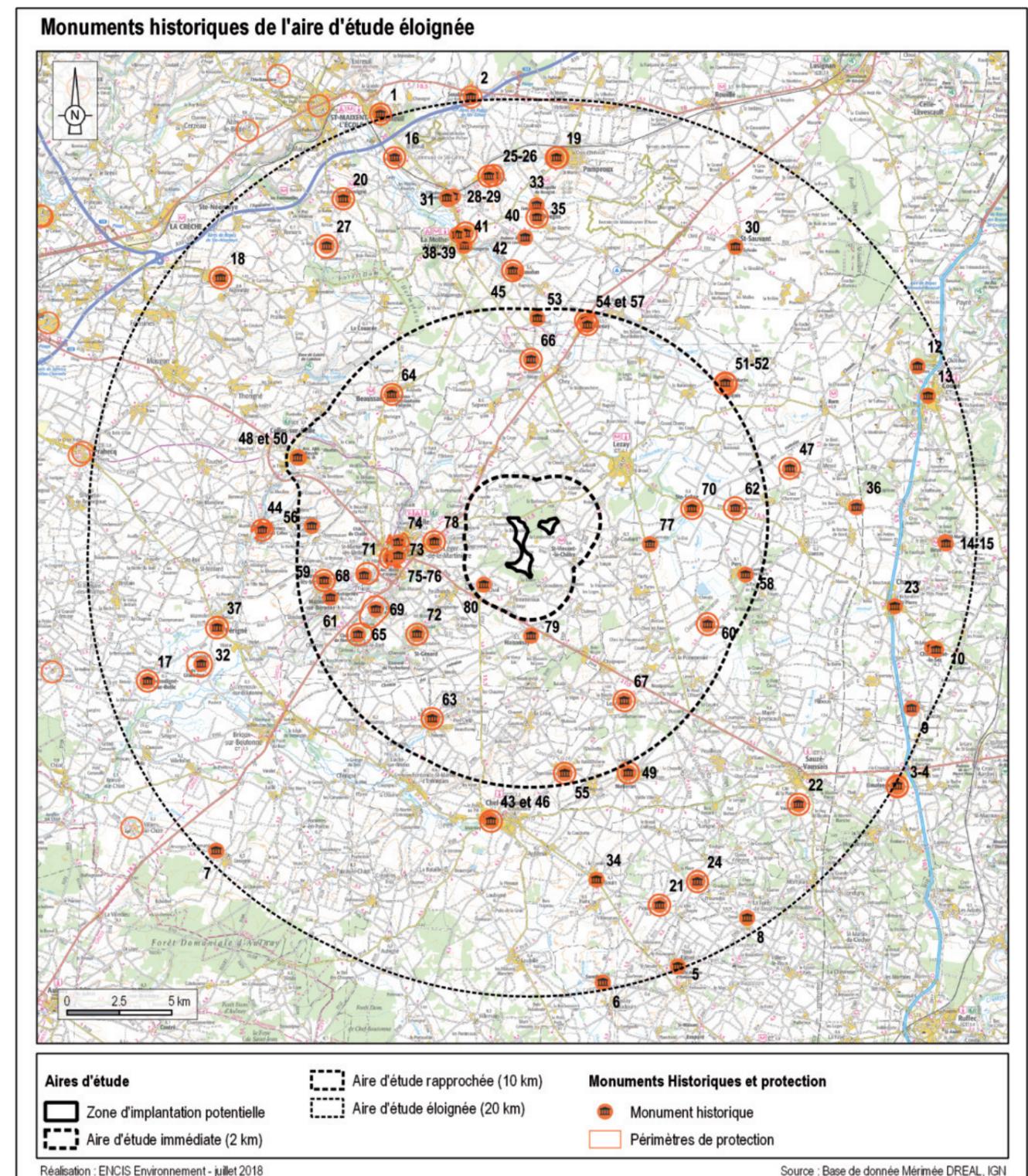
Le site du projet est localisé dans le département des Deux-Sèvres, dans un contexte agricole. Les reliefs sont assez calmes et ondoiyants vers l'est, plus marqués vers l'ouest. Le territoire peut être découpé en plusieurs entités paysagères regroupées en grandes familles : plaines vallonnées et/ou boisées, plaines et champs ouverts, paysages de bocages, paysages de vallées et paysages de terres boisées. L'hydrographie est marquée par cinq cours d'eau principaux, aux quatre points cardinaux : la Sèvre Niortaise au nord, la Dive à l'est, l'Aume au sud et la Béronne et la Boutonne à l'ouest.

Le relief, peu accentué, oscille entre 65 m (dans la vallée de la Sèvre Niortaise) et 192 m (sur l'anticlinal de Melle qui traverse l'aire d'étude globale selon un axe nord-ouest / sud-est).

Si l'occupation du sol est majoritairement composée de cultures, la trame boisée reste importante, sous forme de boisements de taille plus ou moins importante, parfois morcelés sur le territoire à laquelle s'ajoute un réseau de haies (limites de parcelles ou alignements de bord de route). Ces éléments limitent fortement les perceptions potentielles d'un projet de grande hauteur dans la ZIP.

#### 7.1.1.2 Le patrimoine naturel, architectural et culturel

L'ensemble des aires d'études comprend un grand nombre de monuments (80 Monuments Historiques) et quelques sites protégés, répartis sur l'ensemble du territoire avec une densité plus importante à Melle et ses alentours. Les monuments inventoriés sont en majorité des monuments religieux qui se situent pour la plupart dans des bourgs ou des villes de taille variable. On recense également plusieurs châteaux, des sites mégalithiques, et autres édifices divers (maisons, logis, halles). Parmi le patrimoine protégé, on note la présence d'un site reconnu au patrimoine mondial de l'UNESCO (église Saint-Hilaire à Melle, sensibilité nulle), de trois SPR (Melle, Celles-sur-Belle et Verrines-sous-Celles) et de trois sites classés (sensibilité nulle pour les trois). De manière générale, les sensibilités identifiées pour ces éléments de patrimoine sont peu importantes du fait de leur localisation (souvent au cœur des bourgs donc concernés par des masques bâtis importants) mais également du contexte environnant (relief et végétation).



Carte 82 : Les monuments historiques de l'aire d'étude globale.